

Un plan Jeunes dans le Grand Est : accompagner les 16/29 ans à construire leur avenir

En cette période de rentrée scolaire, les jeunes sont au cœur de l'actualité. A leurs côtés, la Région Grand Est dévoile les aides déployées pour les accompagner dans leur orientation, leur formation et dans la construction de leur avenir, à travers notamment, le Plan régional Jeunes. Parmi les mesures phares : la prise en charge des frais et indemnités de stages en entreprises pendant 6 mois, soit un engagement de 3 000 € sur 6 mois pour un jeune, la création d'un site dédié pour aider les jeunes à trouver un stage, ou encore la mise en place d'une plateforme linguistique gratuite.

« Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous adapter à la réalité économique. Par exemple, il ne faut pas que les entreprises arrêtent d'accueillir les jeunes en stage. C'est souvent déterminant pour finir un cursus scolaire. C'est pourquoi la Région est aux côtés des jeunes et des entreprises pour que cet accueil continue à se faire, voire à s'amplifier. », explique **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est.

Le « Plan régional Jeunes »

En complément des mesures de l'Etat « Objectif 1 jeune, 1 solution », la Région entend assurer la transition et agit pour permettre aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, d'acquérir des compétences complémentaires proches des besoins des entreprises afin de les préparer aux futures embauches.

Les objectifs du Plan Régional Jeunes sont :

- Initier des **Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise** de 6 mois sous statut de stagiaire de la formation professionnelle,
- **Favoriser la réalisation des stages obligatoires en entreprise** en cours de cursus pour les jeunes sous statut étudiant,
- **Faciliter et fluidifier la mise en relation entre les offres et les demandes de jobs, stages et contrats d'apprentissage** pour les jeunes en formation initiale ou continue,
- **Améliorer le niveau linguistique des jeunes du Grand Est via un accès gratuit à une plateforme linguistique** à partir de 2021 pour tous les jeunes inscrits sur le portail « Jeun'Est ».

Le « Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise » : 2 000 jeunes visés

Les secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire, comme par exemple l'hôtellerie-restauration, l'évènementiel, le tourisme ou encore la culture, pourront être privilégiés dès lors que les entreprises seront en capacité de former des jeunes et de préparer leur future embauche.

Placées au cœur de la politique de relance économique de la Région « Business Act », les filières d'avenir (transition environnementale, numérique, soins et santé), sans exclure l'industrie et le bâtiment, seront également investies.

Pour le déploiement de ce parcours, la Région Grand Est consacre un budget de **12 millions d'euros pour 2 000 jeunes, soit un parcours de 6 000 € par jeune et par an**. Ce financement a vocation à couvrir à la fois les frais d'une aide mensuelle pour le jeune, de tutorat pour l'entreprise et d'accompagnement

pour le prestataire de formation, l'objectif étant de ne laisser aucun « reste à charge » pour l'entreprise accueillante.

Un effort supplémentaire au budget consacré à ces parcours est envisagé dans le cadre de la déclinaison du Plan de Relance de l'Etat, à travers les pactes régionaux d'investissement dans les compétences qui viendra ainsi amplifier l'action régionale.

L'emploi des jeunes : une priorité pour la Région Grand Est

Pour répondre aux inquiétudes et aux problématiques d'emploi de la jeunesse au sortir de la crise, la Région travaille à la fois sur le court et le long terme, en proposant des solutions immédiates et des changements structurels majeurs pour les années à venir. Ces objectifs correspondent aux deux phases énoncées dans le [Business Act Grand Est](#) : une phase de relance et une phase de reconquête.

Protéger et préparer l'avenir des jeunes est une des priorités de la Région Grand Est. C'est pourquoi elle s'est notamment engagée dans ce plan d'action régional pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

D'autres aides de la Région pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

En complément du Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise, la Région Grand Est propose une série d'aides pour les jeunes, destinée à faciliter leur formation, leur insertion ou leur immersion en entreprise.

Par exemple, 200 TPE et PME du BTP et de l'industrie sont soutenues dans le cadre de l'action « Capital stages » pour les inciter à poursuivre leur tutorat de stagiaires (aide maximale de 2 000 € par entreprise). En parallèle, la Région a mis en place un site dédié www.apprentissage-grandest.fr pour aider les jeunes à trouver un stage en entreprise.

Afin de rendre plus accessible la culture aux jeunes, des aides spécifiques pour le livre, le cinéma, la musique ou encore le spectacle vivant sont déployées : places de cinéma à 1€, bons de 20 € pour l'achat d'ouvrages, tarifs préférentiels pour des concerts et des spectacles, etc.

La Région souhaite également remercier les étudiants des filières médicales mobilisés pendant la crise sanitaire en leur proposant un chèque coup de pouce de 100 € (non cumulable avec le complément de rémunération déjà octroyé aux étudiants infirmiers et aides-soignants).

CONTACT PRESSE :

Isabelle Diller – presse@grandest.fr – isabelle.diller@grandest.fr – 06 19 49 28 89